



MAIRIE  
DE

SAINT MARTIN L'ARS - 86350

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 28 mars 2017

---

L'an deux mil dix-sept, le 28 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin l'Ars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Xavier DIOT, Maire.

**Présents** : M. Xavier DIOT, Alison MCDONAGH, Nathalin CLEUET, Annick BIGUET, Edmond BERNARD

**Absent** : M. Patrick VIGNAUD, François VIVION

**Pouvoir** : M. Patrick VIGNAUD pour Nathalin CLEUET, François VIVION pour Edmond BERNARD

**Secrétaire de séance** : M. Nathalin CLEUET

<b>Date de convocation</b> : 20 mars 2017	<b>Nombre de conseillers municipaux</b> :
<b>Date d'affichage</b> : 20 mars 2017	- en exercice : 7
	- présents : 5
	- votants : 7

---

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal accepte le compte rendu de la réunion précédente.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : le vote des taxes locales.

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu et acceptent l'ajout d'un point supplémentaire.

### Ordre du jour

1. Vote des comptes de gestion 2016
2. Vote des comptes administratifs 2016
3. Vote des affectations de résultats budgets commune et assainissement 2017
4. Vote des budgets primitifs 2017
5. Vote des taxes locales

### Questions diverses

---

#### **DELIBERATION 2017-11-01 : Vote du compte de gestion 2016, Mairie**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Monsieur le Maire et Mme Alison McDonagh informent qu'après un rendez-vous avec la trésorière, les comptes sont conformes. Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte de gestion 2016 du budget mairie

#### **DELIBERATION 2017-11-02 : Vote du compte de gestion 2016, Assainissement**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte de gestion 2016 du budget assainissement

**DELIBERATION 2017-11-03 : Vote du compte de gestion 2016, Lotissement**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte de gestion 2016 du budget Lotissement

**DELIBERATION 2017-12-01 : Vote du compte administratif 2016, Mairie**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2016.

Mme Alison McDonagh présente les comptes administratifs et précise que tous les travaux prévus en 2016 ne sont pas encore réalisés.

Elle précise également que concernant le budget du CCAS, il a été voté antérieur par les membres du CCAS.

Monsieur le Maire sort et le doyen de l'assemblée, M. Edmond Bernard procède au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte administratif 2016 du budget mairie,

<b>investissement</b>		
Dépenses	Prévu	159250.28
	Réalisé	117703.47
	Reste à réaliser	25442.00
Recette	Prévu	159250.28
	Réalisé	77890.57
	Reste à réaliser	20049.00
<b>fonctionnement</b>		
Dépenses	Prévu	349373.69
	Réalisé	272121.37
	Reste à réaliser	0.00
Recette	Prévu	349373.69
	Réalisé	359671.54
	Reste à réaliser	0.00
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		
Investissement		-39812.90
Fonctionnement		87550.17
Résultat global		47737.27

### **DELIBERATION 2017-12-02 : Vote du compte administratif 2016, Assainissement**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte administratif 2016 du budget assainissement,

<b>investissement</b>		
Dépenses	Prévu	20000.00
	Réalisé	0.00
	Reste à réaliser	0.00
Recette	Prévu	95760.25
	Réalisé	6872.84
	Reste à réaliser	0.00
<b>fonctionnement</b>		
Dépenses	Prévu	22210.62
	Réalisé	21105.31
	Reste à réaliser	0.00
Recette	Prévu	22210.62
	Réalisé	20997.41
	Reste à réaliser	0.00
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		
Investissement		6872.84
Fonctionnement		-107.90
Résultat global		6764.94

### **DELIBERATION 2017-12-02 : Vote du compte administratif 2016, Lotissement**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **vote** le compte administratif 2016 du budget Lotissement,

<b>investissement</b>		
Dépenses	Prévu	185100.00
	Réalisé	0.00
	Reste à réaliser	0.00
Recette	Prévu	185100.00
	Réalisé	0.00
	Reste à réaliser	0.00
<b>fonctionnement</b>		
Dépenses	Prévu	120177.45
	Réalisé	0.00
	Reste à réaliser	0.00
Recette	Prévu	120177.45
	Réalisé	0.00

	Reste à réaliser	0.00
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		
Investissement		0.00
Fonctionnement		0.00
Résultat global		0.00

**DELIBERATION 2017-13-01: Affectation de résultats 2016, mairie**

Après avoir approuvé le compte administratif, le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**

- D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : excédent	87550.17
Affectation complémentaire en réserve (1068)	86501.33
Résultat en fonctionnement (002)	36622.53
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	18108.33

**DELIBERATION 2017-13-02: Affectation de résultats 2016, assainissement**

Après avoir approuvé le compte administratif, le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**

- D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : déficit	107.90
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00
Résultat en fonctionnement (002)	381.37
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	95760.25

**DELIBERATION 2017-13-03: Affectation de résultats 2016, lotissement**

Après avoir approuvé le compte administratif, le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**

- D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : déficit	0.00
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00
Résultat en fonctionnement (002)	12626.45
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	92550.00

**DELIBERATION 2017-14-01: vote du budget 2017, mairie**

Monsieur le Maire présente le budget revu lors du dernier conseil municipal.

Monsieur le Maire précise que l'accord de subvention pour les travaux d'assainissement n'est pas encore donné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017 :

Investissement	
Dépenses	133050.33
Recettes	133050.33
Fonctionnement	
Dépenses	357958.53
recettes	357958.53

### **DELIBERATION 2017-14-02: vote du budget 2017, assainissement**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017 :

Investissement	
Dépenses	186000.00
Recettes	226633.09
Fonctionnement	
Dépenses	21872.84
recettes	21872.84

### **DELIBERATION 2017-14-03: vote du budget 2017, lotissement**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2017 :

Investissement	
Dépenses	185100.00
Recettes	185100.00
Fonctionnement	
Dépenses	120177.45
recettes	120177.45

### **DELIBERATION 2017-15 : Vote des taxes locales**

Monsieur le Maire présente les taux d'imposition des trois taxes locales. Il rappelle au Conseil Municipal que ces taux sont inchangés depuis 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité

- **de ne pas modifier** les taux d'imposition pour l'année 2017
- **de maintenir** les même taux :
  - ↳ Taxe d'habitation : 12.56%
  - ↳ Taxe foncière bâti : 15.83%
  - ↳ Taxe foncière non bâti : 33.96%

#### **Questions diverses**

- **loyers**

Monsieur Edmond Bernard demande si la salle polyvalente est régulièrement louée ?

Monsieur le Maire répond que la salle est souvent louée mais un point plus précis pourra être fait lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal. Il précise que des prospectus seront à disposition dans la salle pour les visiteurs. Une publicité extérieure est prévue.

Un état des loyers est présenté. Il en ressort des impayés à hauteur de 2234.96€

- **élections municipales complémentaires**

M. Edmond Bernard demande des explications sur l'élection municipale partielle des 14 et 21 mai décidée par la Préfecture en accord avec le maire.

Monsieur le Maire répond qu'à la suite de la dernière démission, il manque au Conseil Municipal un tiers de son effectif. Il y a un délai de 3 mois pour organiser des élections municipales complémentaires. Les candidats auront jusqu'au 27 avril pour déposer leur candidature.

- **Multiservices**

M. Edmond Bernard observe que les impayés pour les loyers sont toujours d'actualité et a entendu que les gérants allaient partir.

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas informé d'un éventuel départ des épiciers. En ce qui concerne les loyers impayés, une mise en demeure devrait être envoyée. Si le règlement n'intervient pas, un huissier de justice sera sollicité.

- **Voirie**

M. Edmond Bernard indique qu'il y a des nids de poule sur la route de la Frincardière.

M. Nathalin Cleuet répond que l'agent technique vérifiera la voirie une fois l'élagage terminé. Il interviendra ensuite avec de l'enrobé à froid.

- **Plan d'eau**

M. Edmond Bernard demande des précisions concernant les travaux de curage de la vase du plan d'eau.

Monsieur le Maire répond que des devis sont toujours en attente. Concernant les analyses de boues, la recherche d'un laboratoire compétent suit son cours.

- **Terre**

Mme Annick Biguet demande si le tas de terre se trouvant entre Viviers et la Brunetière pourrait être enlevé.

Monsieur le Maire répond qu'il sera demandé aux employés communaux de procéder au nettoyage.

- **Chantier école**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que Nathalin Cleuet et lui-même ont reçu M. Montagne, directeur de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes au Vigeant. L'objectif étant de réaliser, dans le cadre d'un chantier école, certains travaux dans les bâtiments communaux : peinture salle des associations, ravalement de façade, partie basse de la mairie, petits travaux de plomberie et d'électricité.

- **Salle des associations**

Des stores vénitiens ont été commandés pour un montant de 1628.00€ HT soit 1953.60€ TTC à l'entreprise Komilfo. Ils seront installés après les travaux de peinture. Cet investissement rentre dans le cadre du programme 2016 des subventions du Conseil Départemental.

Fin de la réunion 22h30